

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE RÉOLUTION

Au sens des articles 43 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Nuisance matinale aéroportuaire – prenons des mesures drastiques

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Les nuisances sonores de l'aéroport de Genève sont pour certains contraignant et difficile à vivre notamment le bruit que les avions génèrent en décollant plus qu'en atterrissant.

Les habitants de Vernier ne déroge pas à ces nuisances.

Au-delà de moyen cupide proposé par la gauche et certaines associations de taxer les avions, coût qui est automatiquement reporté sur les usagers, sans que cela amenuise le bruit et la problématique dénoncée par ailleurs, le groupe MCG préfère des mesures drastiques et efficace pour cela il propose de supprimer les vols entre 0530 – 0700 du lundi au samedi afin de garantir un minimum de quiétude à nos résidants les jours de semaines et de relever l'horaire à 0800 pour le dimanche et les jours fériés.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

Déclare :

Désirer réduire les nuisances matinales de l'aéroport de Genève et demander une réduction de ces nuisances.

Demande au Conseil administratif de transmettre au Conseil d'État, au Grand Conseil et au Conseil d'administration de l'aéroport international de Genève la présente résolution en demandant que soient prises les mesures suivantes :

Supprimer les vols entre 0530-0700 du lundi au samedi

Supprimer les vols entre 0530-0800 le dimanche et les jours fériés

Pour le groupe MCG

CERUTTI Thierry, chef de groupe

Vernier, le 23 aout 2024